

Organisation faîtière pour l'examen
professionnel d'agents fiduciaires

Collection de problème 2022
Examen professionnel
d'agents fiduciaires

Table des matières

Branche 501	Droit	Pages	3 – 16
Branche 502	Gestion des ressources humaines	Pages	17 – 30
Branche 503	Comptabilité de base	Pages	31 – 55
Branche 504	Fiscalité de base	Pages	56 – 68

Branche 501 Droit

Temps imparti: 75 minutes

Nombre maximal de points: 37.50

D R O I T

Temps imparti : 75 minutes
Nombre maximal de points : 37,5

Justifiez vos réponses et indiquez un article de loi seulement si cela vous est expressément demandé. Lorsque vous devez indiquer un article de loi, la citation doit être la plus précise possible, p. ex. art. 24, al. 1, ch. 2 CO (pour l'erreur sur la chose), et pas uniquement art. 24 CO. Toute citation imprécise ou incomplète d'un article de loi entraînera la déduction ou la non-attribution de points. Les abréviations officielles des lois (p. ex. CO, CC, etc.) peuvent et doivent être utilisées.

*Lorsque la réponse doit contenir un ou plusieurs articles de loi, la question est toujours posée au pluriel (p. ex. « Citez les articles de loi pertinents »), même si un seul article est pertinent le cas échéant. Pour une question exigeant plusieurs réponses, toute réponse erronée pourra entraîner la déduction de points. **S'il vous est demandé de justifier votre réponse, seules les réponses dûment argumentées seront évaluées ! BONNE CHANCE !***

Exercice 1

7 points

Répondez aux questions suivantes d'ordre général sur le droit suisse.

a) Qu'entend-on par « acte juridique unilatéral » ? Justifiez votre réponse et donnez un exemple.

b) Qu'entend-on par « acte juridique bilatéral » ? Justifiez votre réponse et donnez un exemple.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- c) Qu'entend-on par « acte juridique multilatéral » ? Justifiez votre réponse et donnez un exemple.
- d) Quels sont les trois types possibles de formation d'une obligation ? Citez ces trois types, la base légale correspondante dans chaque cas et donnez un exemple de chaque type de formation.
- e) Max et Moritz sont en formation et ne sont pas d'accord sur le nombre d'obligations résultant d'un contrat de vente usuel (achat d'objets mobiliers). Donnez à tous les deux une réponse éclairante et motivée.

- c) Jusqu'à présent, le directeur de myPhone a appliqué un maintien du versement du salaire de 80% à partir du premier jour de maladie. Et ce, même pendant les jours d'attente convenus au contrat. En raison des nombreuses absences de Sandro et de ses demandes persistantes relatives à la cinquième semaine de vacances, le directeur souhaite que vous lui indiquiez s'il est tenu de payer les jours d'attente pour les futures absences de Sandro pour cause de maladie. Justifiez votre réponse en détail.

- d) Le directeur de myPhone SA ne sait plus très bien (de nouveau en raison de certaines remarques de Sandro) si le délai de congé de six mois à partir de la sixième année de service est juridiquement admissible pour un collaborateur sans fonction de dirigeant. Clarifiez la situation pour le directeur. Justifiez votre réponse et citez les articles de loi pertinents.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- e) Le directeur de myPhone SA veut maintenant mettre fin au rapport de travail avec Sandro. Il lui remet le congé par écrit aujourd'hui (2 septembre 2022). Ce dernier doit prendre effet au prochain délai de congé possible. C'est un gros choc pour Sandro. Il est ensuite absent de son poste de travail pour raison de maladie, du 3 septembre 2022 au 18 septembre 2022. Le directeur de myPhone SA veut que vous lui expliquiez à quelle date le contrat de travail prend fin. Donnez une date et justifiez votre réponse.

Exercice 3

6 points

Marco a bientôt un examen sur le droit des sociétés dans le cadre de sa formation d'employé de commerce (CFC). Il a le trac avant l'examen et vous demande de l'aider à se préparer. Veuillez répondre aux questions suivantes.

- a) Parmi les sociétés citées ci-après, lesquelles existent seulement à partir de leur date d'inscription au registre du commerce ?
- société anonyme
 - société à responsabilité limitée
 - raison individuelle
 - société en nom collectif en la forme commerciale
 - société en nom collectif en la forme non commerciale
- b) Pour la constitution juridiquement conforme d'une société anonyme, il faut...
- ...des statuts
 - ...un règlement d'organisation
 - ...une convention d'actionnaires
 - ...un capital-actions entièrement libéré
- c) Le statut juridique de l'actionnaire nominatif d'une SA non cotée en bourse contient...
- ...un anonymat complet de sa participation
 - ...un devoir de loyauté envers la société
 - ...un droit de préemption proportionnel à ses parts en cas d'une éventuelle vente d'actions par d'autres actionnaires
 - ...un droit au dividende
- d) Quelles doivent être les caractéristiques d'une société pour que la vente de ses actions soit considérée comme une vente de cadre d'actions ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- e) Quel est l'avantage essentiel de la vente de cadre d'actions pour le vendeur ou l'acheteur ? Citez un avantage pour le vendeur et un pour l'acheteur, et expliquez.
- f) Quels sont les risques de droit administratif pris par un conseil d'administration ? Expliquez en détail les différents risques.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- c) Luigi Pittore prend contact avec Xavier et propose que son épouse, dont il est en fait séparé, se porte caution solidaire. Quelles exigences formelles faut-il prendre en compte dans ce cautionnement solidaire ? Indiquez également les articles de loi pertinents.

Exercice 6

(7 points)

Martin et Tanja se sont mariés en 2001 et habitent à Zollikon. Ils ont un fils commun (Karl), né en 2000. Tous les deux travaillent dans le secteur financier. Martin a grandi dans un milieu modeste et a étudié à l'Université de Saint-Gall (HSG). Tanja a étudié la sociologie à l'Université de Zurich et a obtenu un diplôme postgrade d'ingénieure en économie.

Martin et Tanja n'ont pas conclu de contrat de mariage. Le couple possède les valeurs patrimoniales suivantes :

- En 1999, Martin a hérité d'un dépôt de papiers-valeurs auprès de la banque Linth avec des actions de plusieurs sociétés cotées en bourse. La valeur à l'époque était de CHF 800 000.00. Depuis, les dividendes ont été versés sur un compte de la banque Linth.
- En 2018, Martin et Tanja ont acheté une maison individuelle ensemble. Les fonds propres provenaient des épargnes de Martin qu'il a accumulées après le mariage. Le prix d'acquisition de la maison était de CHF 2,4 millions. L'hypothèque est de CHF 1 million.
- Tanja a hérité d'un appartement à Berne en 2019 suite au décès de ses parents. L'appartement n'était pas grevé d'une hypothèque. En 2020, Tanja a vendu l'appartement au prix de CHF 1,1 million. Après déduction des impôts et des taxes, son compte affichait un solde de CHF 1,05 million. Elle a acheté des actions de Tesla pour un montant de CHF 550 000.00. Elle a investi les CHF 500 000.00 restants dans des bitcoins.
- Martin et Tanja ont ouvert un compte commun en 2001, juste après leur mariage. Martin y a versé CHF 30 000.00. Tanja y a quant à elle versé CHF 15 000.00. Tous les paiements de salaire de Martin ou de Tanja ont alimenté ce compte pendant la durée du mariage. Les coûts de la vie de la famille ont été réglés à partir de ce compte.
- Depuis neuf ans, Martin a une maîtresse. En 2015, Martin lui a offert une Porsche Carrera cabriolet (prix d'achat CHF 95 000.00). Le règlement du prix d'achat a été effectué depuis son compte auprès de la banque Linth (rendements de papiers-valeurs).

Martin et Tanja viennent maintenant vous voir et vous demandent, en vue d'une séparation ou d'un divorce imminents, de procéder à la dissolution du régime matrimonial en vous appuyant sur les données suivantes.

Justifiez chacune de vos réponses et, si nécessaire, effectuez les calculs appropriés. Mentionnez également les éventuelles bases légales déterminantes lorsqu'elles sont expressément demandées.

- a) La valeur actuelle du dépôt de papiers-valeurs auprès de la banque Linth est de CHF 2,6 millions. Le solde du compte à la banque Linth se monte à CHF 230 000.00.
- b) La maison individuelle a une valeur vénale de CHF 3,2 millions. L'hypothèque est de CHF 1 million.
- c) Les actions Tesla ont une valeur de CHF 1,8 million. Les bitcoins valent CHF 450 000.00.
- d) Le solde du compte commun est de CHF 630 000.00.
- e) Aujourd'hui, la Porsche Carrera cabriolet vaut CHF 45 000.00.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

	Biens propres de Tanja	Acquêts de Tanja	Acquêts de Martin	Biens propres de Martin
a)				
	<u>Calcul/justification :</u>			
b)				
	<u>Calcul/justification :</u>			
c)				
	<u>Calcul/justification :</u>			
d)				
	<u>Calcul/justification :</u>			
e)				
	<u>Calcul /justification / articles de loi déterminants :</u>			

Branche 502 Gestion des ressources humaines

Temps imparti: 75 minutes

Nombre maximal de points: 37.50

Gestion des ressources humaines

Temps imparti : 75 minutes
Nombre maximal de points : 37,5

Exercice 1 Freelances (personnes exerçant une activité lucrative indépendante ou dépendante)

7 points

Votre client aimerait confier différents travaux dans son entreprise à des « freelances », c'est-à-dire des personnes qui travaillent pour leur propre compte. Votre client peut ainsi augmenter ses capacités sans pour autant devoir engager de nouveaux collaborateurs. Les factures des freelances sont comptabilisées sur le compte des prestations de tiers et ne figurent donc pas dans la comptabilité des salaires.

- a) Cochez pour les caractéristiques suivantes si elles constituent un indice d'une activité lucrative dépendante ou indépendante.

Caractéristiques	Activité lucrative dépendante	Activité lucrative indépendante
Agir à son nom pour son propre compte		
Disposer de ses propres locaux commerciaux		
Obligation de respecter des consignes (du point de vue personnel, organisationnel et temporel)		
Assumer les frais et le risque de pertes		
Rétributions périodiques : salaire mensuel, salaire horaire, etc.		
Attachement à un plan de travail, à des temps de travail et présence obligatoire		

- b) Cochez pour les activités suivantes si elles constituent un indice d'une activité lucrative dépendante ou indépendante.

Activités	Activité lucrative dépendante	Activité lucrative indépendante
Travaux de maintenance informatique à titre commercial ou privé pour différents clients.		
Travaux de nettoyage réguliers dans le même foyer		

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- c) Votre client vous demande de donner votre estimation concernant les risques inhérents à l'engagement de freelances. Vous consignez votre estimation.

Complétez le texte de manière pertinente. Vous pouvez pour ce faire utiliser les termes ci-après et devez également vous-même définir de nouveaux termes/mots qui sont appropriés. Reliez les numéros aux termes correspondants (voir exemple chiffre 1).

Termes :

.....	indépendant	dépendant	travailleur au noir	1	AVS
.....	les cotisations à l'assurance indemnités journalières de maladie						
.....	les cotisations à l'assurance-accidents			caisse supplétive		
.....	établissement d'intérêt collectif						

Termes ou combinaisons de mots définis soi-même :

.....

.....

.....

Libellé :

L'...1... mène régulièrement des contrôles auprès des employeurs. Si l'AVS en déduit que le freelance est en réalité un collaborateur ...2... , les cotisations aux assurances sociales non versées les dernières ...3... années devront être versées de manière rétroactive. Si l'ancien freelance a versé les cotisations pour ...4... , seule la différence est due en règle générale. Dans le pire des scénarios, le faux indépendant n'a versé ...5... cotisation AVS, et l'employeur se retrouve sans crier gare dans la situation où l'employé est un ...6... .

Si la fausse indépendance est découverte par l'AVS, l'employeur doit procéder au versement rétroactif des cotisations AVS/AI/APG et ...7... dans leur intégralité. Encore plus grave cependant : le risque d'un accident du faux indépendant avec des conséquences d'invalidité pendant la période d'activité. Faute d'assurance, un employeur doit assumer toutes les conséquences financières de l'accident ...8... , ce qui peut se chiffrer en millions. Selon les circonstances, l'employeur peut également être tenu de procéder à l'affiliation rétroactive du faux indépendant à la caisse de pension. Souvent, les caisses de pension privées ne l'acceptent pas, auquel cas la prévoyance professionnelle doit se dérouler par le biais de ...9... .

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- d) En plus de la prévoyance professionnelle (affiliation à une caisse de pension), à quelle assurance sociale les indépendants peuvent-ils cotiser à titre facultatif ?

Après de quelles caisses de pension (institutions de prévoyance) les indépendants peuvent-ils contracter à titre facultatif ? Citez deux institutions de prévoyance.

- e) Avec le « grand pilier 3a », les banques et les sociétés d'assurances proposent elles aussi une solution de prévoyance pour les indépendants. Les cotisations au pilier 3a sont déductibles du revenu imposable, à concurrence d'un certain montant.

Évaluez les trois affirmations de votre client ci-après en ce qui concerne le droit de déduction fiscale des cotisations à des formes de prévoyance reconnues, en sachant que votre client n'est pas affilié à une institution de prévoyance au sens de l'art. 80 LPP. Cochez l'affirmation correcte.

- On peut chaque année déduire du revenu les cotisations à hauteur de 25% maximum du revenu de l'activité lucrative, mais au maximum 50% du montant-limite supérieur de la LPP obligatoire.
- On peut chaque année déduire du revenu les cotisations à hauteur de 20% maximum du revenu de l'activité lucrative, mais au maximum 40% du montant-limite supérieur de la LPP obligatoire.
- On peut chaque année déduire du revenu les cotisations à hauteur de 8% maximum du revenu de l'activité lucrative.

- f) Évaluez en cochant dans quels cas il est possible de retirer des fonds du pilier 3a.

- En cas de perception d'une rente entière de l'AI
- Pour l'acquisition d'un logement à usage personnel
- En cas de départ définitif de la Suisse
- En cas de début d'une activité lucrative indépendante (pour les personnes auparavant dépendantes)

Exercice 2 Cotisations aux assurances sociales

8 points

Les personnes qui exercent une activité lucrative dépendante en Suisse doivent verser des cotisations aux assurances sociales sur la base de leur salaire mensuel. Votre client vous demande quelles sont les déductions d'assurance sociale obligatoires de plusieurs collaborateurs, sans tenir compte des cotisations aux allocations familiales, régies au niveau cantonal. Donnez au client les réponses appropriées et calculez, le cas échéant, la base salariale qui sert au calcul des cotisations à verser. Si aucune déduction d'assurance sociale obligatoire ne doit être versée pour les assurances sociales exigées, écrivez « 0 » dans les calculs. Sauf mention contraire, le salaire mensuel est versé douze fois. Mettez une seule croix dans la case correspondante afin d'indiquer la réponse entièrement correcte.

Légende : LPP, prévoyance professionnelle obligatoire / assurance pension
AA-ANP = assurance-accidents / accidents non professionnels,
AA-AP = assurance-accidents / accidents professionnels

- a) Roman Poltera (35 ans), taux d'occupation de 100%
Salaire mensuel de CHF 7500, 1 allocation pour enfant de CHF 200
Selon le décompte de salaire, M. Poltera perçoit des frais forfaitaires de CHF 500 par mois qui n'ont pas été validés par l'administration fiscale.

Cochez les cotisations qui peuvent être imputées au salarié.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-AP, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-ANP |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AA-ANP | <input type="checkbox"/> aucune déduction |

Calculez le salaire AVS déterminant dans le décompte de salaire.

- b) Rahel Balschun (65 ans), taux d'occupation de 80%
Salaire mensuel CHF 6000

Cochez les cotisations qui peuvent être imputées à la salariée.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-AP, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-ANP |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AA-ANP | <input type="checkbox"/> Aucune déduction |

Calculez le salaire AVS déterminant dans le décompte de salaire.

Calculez le salaire AA-ANP déterminant dans le décompte de salaire.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- c) Silvio Gebert (23 ans), salaire horaire CHF 40, à raison de 4 heures par semaine
Cochez les cotisations qui peuvent être imputées au salarié.
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-AP, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-ANP |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AA-ANP | <input type="checkbox"/> Aucune déduction |
- d) Stefan Baumann (66 ans), salaire mensuel CHF 1200, à raison de 6 heures par semaine
Cochez les cotisations qui peuvent être imputées au salarié.
- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-AP, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> VS / AI / APG, AC, AA-ANP |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AA-ANP | <input type="checkbox"/> Aucune déduction |
- e) Vreni Jordi, apprentie en 3^e année d'apprentissage (19 ans), salaire mensuel CHF 1400
Cochez les cotisations qui peuvent être imputées à la salariée.
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-AP, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-ANP |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC, AA-ANP, LPP | <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AC |
| <input type="checkbox"/> AVS / AI / APG, AA-ANP | <input type="checkbox"/> Aucune déduction |
- f) Thomas Eugster (55 ans), salaire mensuel CHF 12 400, taux d'occupation de 100%.
Selon le décompte de salaire, il reçoit CHF 200 de chèques-repas (bons pour le restaurant) par mois.
Calculez le salaire AC1 et AC2 déterminant dans le décompte de salaire mensuel.
- AC1 = _____ AC 2 = _____
- g) Natasha Frick (35 ans), salaire mensuel CHF 5727, elle perçoit en supplément un 13^e salaire mensuel, taux d'occupation de 100%.
Selon le décompte de salaire, elle obtient un véhicule de fonction ayant une valeur d'acquisition de CHF 43 000 (hors TVA) et une valeur comptable de CHF 20 000. La part privée lui est imputée chaque mois.
Calculez le salaire LPP obligatoire coordonné déterminant dans le décompte de salaire mensuel.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- h) Christine Hasler (50 ans), salaire mensuel CHF 11 800, taux d'occupation de 100%.
Selon le décompte de salaire, elle a une prévoyance professionnelle surobligatoire (assurance pour les cadres), les cotisations se basant sur la partie du salaire qui dépasse le montant-limite LPP maximal obligatoire.

Calculez le salaire de prévoyance professionnelle surobligatoire déterminant dans le décompte de salaire mensuel de Mme Hasler et précisez le pourcentage de sa part d'épargne-vieillesse. Pour ce faire, il est possible d'appliquer l'échelonnement de l'épargne-vieillesse de 7% / 10% / 15% / 18%.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 3 Calculs de salaire, certificat de salaire et impôt à la source 8,5 points

Calculez pour votre client divers salaires (bruts) et répondez à ses questions concernant l'impôt à la source et le certificat de salaire. Les salaires doivent être arrondis à 5 centimes.

- a) Petra Roth (34 ans), salaire mensuel CHF 6000, elle perçoit en supplément un 13^e salaire mensuel qui est versé en novembre pour toute la durée de l'activité (entrée jusqu'en décembre).

Taux d'occupation de 100%, 40 heures par semaine

Entrée en fonction le lundi 5 septembre 2022

Calculez le salaire mensuel au prorata pour septembre 2022 sur la base des jours civils

Calculez le salaire mensuel de Petra Roth au prorata pour septembre 2022 sur la base des jours de travail effectifs. (5 jours dans la semaine, du lundi au vendredi)

Calculez le 13^e salaire mensuel de Petra Roth pour novembre 2022. Pour le calcul, basez-vous sur les jours de travail ou les jours civils du mois où elle est entrée en fonction.

Mme Roth a résilié ses rapports de travail au 31 décembre 2022. Son solde de jours de congés affiche encore cinq jours de congé qu'elle n'a pas pu prendre et qui doivent lui être rétribués. Calculez le montant total des congés payés pour les cinq jours de congé qu'elle n'a pas pris.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- b) Andreas Schultz (44 ans) a quitté l'entreprise à la fin juillet 2022. Il habite en Allemagne et est un vrai frontalier, qui rentre chaque jour à la maison. Il est titulaire d'un certificat de résidence du Bureau des finances allemand de son lieu de domicile.

Cochez la bonne case en ce qui concerne le choix approprié pour le barème de l'impôt à la source et le certificat de salaire que l'employeur suisse doit remplir.

Choix	Barème de l'impôt à la source	Choix	Établir le certificat de salaire
	Selon le barème de l'impôt à la source du canton où le travail est effectué		Certificat de salaire CH 1.1 – 31.12.2022
	Selon le barème de l'impôt à la source du siège de l'entreprise		Certificat de salaire CH 1.1 – 31.07.2022
	Impôt à la source 4,5% au max.		Attestation allemande d'impôt annuel sur le revenu
	Non assujetti à l'impôt à la source en Suisse, car domicilié en Allemagne		Pas de certificat de salaire, car domicile en Allemagne

- c) Marcel Gasner (33 ans), salaire mensuel CHF 5400, il perçoit en supplément un 13^e salaire mensuel qui est versé à la fin novembre, taux d'occupation de 100%.

Il habite avec sa famille à Bregenz (Vorarlberg, en Autriche), où il est domicilié.

M. Gasner a deux enfants âgés de 4 et 6 ans. Il touche les allocations familiales minimales conformément à la LAFam en Suisse. En juin, il est victime d'un accident, l'indemnité journalière en cas d'accident de 5 jours a été versée à son employeur ce même mois et comptabilisée comme réduction des charges. Pendant la durée de l'absence pour cause d'accident, son salaire a continué d'être versé à 100%, et aucune correction n'est apportée rétroactivement. M. Gasner exerce son activité à son poste de travail fixe à Saint-Gall. En juin, il a dû travailler 3 jours en Autriche, à titre exceptionnel. Ces journées sont ôtées en vertu du droit national.

Cochez la bonne case pour le décompte de salaire de juin concernant le salaire brut et, pour le calcul de l'impôt à la source, le salaire déterminant pour le taux ainsi que le salaire imposable. Dans chaque cas, un seul choix doit être coché.

Calculez le salaire AVS déterminant et indiquez-le dans le champ prévu à cet effet.

Choix	Salaire brut (all. fam. incluses)	Salaire AVS déterminant	Choix	Impôt à la source Salaire déterminant pour le taux d'imposition	Choix	Impôt à la source Salaire imposable
	CHF 6622			CHF 6622		CHF 6622
	CHF 6563			CHF 6563		CHF 6563
	CHF 5800			CHF 5800		CHF 5800
	CHF 5400			CHF 4930		CHF 4930

En raison du maintien du paiement du salaire à 100%, l'indemnité mensuelle en faveur de Marcel Gasner est plus élevée en juin que s'il n'avait pas eu d'accident. Citez le terme technique de l'opération qui permet de contourner cette problématique et peut être convenue dans le contrat de travail.

Exercice 4 Invalidité et système de rentes linéaire

3 points

Le développement continu de l'assurance invalidité est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Dans le cadre de la révision de la loi, le « système de rentes linéaire » a été introduit. Votre client souhaite vous poser plusieurs questions à ce sujet.

Nicki Vlasta (54 ans) touche un salaire mensuel de CHF 8450 et perçoit en supplément un 13^e salaire mensuel. Son taux d'occupation est de 100%. Les résultats finaux doivent être arrondis à des chiffres entiers.

- a) Calculez le taux d'invalidité en % sur la base d'un revenu d'invalidité annuel de CHF 45 040.
- b) Calculez la rente AI de l'assurance-invalidité par mois si Mme Vlasta a un revenu annuel moyen déterminant calculé de CHF 100 000 et ne présente aucune lacune de cotisations jusqu'au début de la rente AI.
- c) Calculez la rente d'invalidité de la prévoyance professionnelle obligatoire (LPP) par mois avec l'extrait de certificat de prévoyance suivant :

Avoir de vieillesse LPP actuel (au début de l'AI)	CHF 290 815
Avoir de vieillesse LPP extrapolé avec intérêts	CHF 465 000
Avoir de vieillesse LPP probable sans intérêts	CHF 430 200

- d) Votre client vous demande quelles seront les conséquences sur les montants-limites de la LPP obligatoire (seuil d'accès, déduction de coordination, montant-limite supérieur) s'il continuait d'employer Niki Vlasta à un taux d'occupation réduit en modifiant les rapports de travail ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 5 Protection contre les congés et réduction de la durée des vacances 8 points

- a) La protection contre les congés en cas de maladie ou d'accident non imputables à la faute du salarié à l'issue du temps d'essai est régie par le Code des obligations. Citez l'article en précisant l'alinéa et la lettre (let.).

Mentionnez les délais de protection correspondants (nombre de jours).

1^{re} année de service =

2^e à 5^e année de service =

À partir de la 6^e année de service =

Les jours du délai de protection sont-ils des jours de travail ou des jours civils ? Cochez la case qui convient.

Choix	Jours
<input type="checkbox"/>	Jours de travail
<input type="checkbox"/>	Jours civils

Cochez le bon résultat en choisissant l'effet correspondant.
Il faut faire deux choix.

Choix	Effet
<input type="checkbox"/>	Licenciement avant le début du délai de protection = interruption Le délai de congé continue au terme de l'absence pour cause de maladie ou d'accident ou du délai de protection
<input type="checkbox"/>	Licenciement avant le début du délai de protection Le délai de congé n'est pas interrompu
<input type="checkbox"/>	Licenciement pendant le délai de protection = valable Le délai de protection est calculé à partir de la réception du congé
<input type="checkbox"/>	Licenciement pendant le délai de protection = nul Répétition au terme du délai de protection

Citez la condition impérative en cas de licenciement suite à une maladie ou à un accident non imputable au salarié pour que la protection contre les congés s'applique.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- b) Indiquez la protection contre les licenciements (délais de protection) dans les états de fait suivants. Il faut mentionner la durée (nombre) et l'unité (mois ou jours). En l'absence de protection contre les congés, écrivez « pas de protection » dans les colonnes Durée / Unité.

Durée	Unité	État de fait
		Durée du délai de protection de prise en charge maximale auquel les parents peuvent prétendre, car leur enfant est gravement atteint suite à une maladie ou à un accident.
		Pour la mère après la naissance de son enfant
		Pour la mère avant la fin du congé de maternité prolongé au maximum
		Pendant le congé de paternité

- c) Voyez, dans les états de fait, si le droit aux vacances (au moins quatre semaines à partir du 20^e anniversaire) peut être raccourci (autorisé) ou ne peut pas être raccourci (non autorisé). Dans votre réflexion, partez du principe que le salarié ou la salariée a pris le congé particulier (p. ex. congé de maternité) ou a terminé l'incapacité de travail.

Si une réduction du nombre de jours de congé est autorisée, indiquez le nombre en douzième d'un mois, p. ex. 1/12 ou 2/12, etc. Cochez « non autorisé » si vous pensez que c'est la bonne réponse. Dans chaque cas, un seul choix par état de fait.

Réduction du nombre de jours de congés		État de fait
autorisé	non autorisé	
		En cas d'accident imputable au salarié, incapacité de travail de 2,5 mois
		En cas de maladie non imputable au salarié, incapacité de travail de 2,5 mois
		Après le congé pour prise en charge selon la LAPG de 98 jours pour les parents, parce que leur enfant est gravement atteint suite à une maladie ou à un accident.
		Incapacité de travail avant l'accouchement en raison de troubles de la grossesse (des certificats médicaux de 105 jours civils sont disponibles)
		Après la naissance d'un enfant et au terme du congé de maternité de 98 jours
		Après le congé de maternité prolongé au maximum si l'enfant a été hospitalisé pendant 8 semaines après la naissance.
		Au terme du congé de paternité de 14 jours

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 6 Heures supplémentaires ou travail supplémentaire

2 points

Votre client a engagé une salariée à temps partiel. Il fait différentes déclarations sur les heures supplémentaires et le travail supplémentaire. Cochez la colonne correspondante pour dire si les affirmations sont vraies ou fausses. La durée maximale de travail selon l'art. 9 LTr est de 45 heures par semaine.

Choix		Affirmations
vrai	faux	
		Les heures de travail qui sont effectuées en plus du temps de travail convenu contractuellement sont des heures supplémentaires.
		Les heures de travail qui sont effectuées en plus du temps de travail à 100% sont des heures supplémentaires. Cela s'applique aussi aux salariés à temps partiel.
		Sur une base contractuelle, on peut définir que seul le temps de travail qui dépasse le temps de travail convenu au sein de l'entreprise donne droit à une indemnité pour heures supplémentaires. Une telle convention est autorisée juridiquement.
		Le travail supplémentaire commence à partir de 45 heures multipliées par le taux d'occupation. Exemple : à un taux d'occupation de 50%, le travail supplémentaire commence déjà à partir de 22,5 heures. (45 heures selon la LTr x 50%)

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 7 Certificat de travail ou attestation de travail

1 point

Votre client vous demande quelles sont les principales différences, en termes de contenu, entre un certificat de travail et une attestation de travail. Nommez deux différences majeures.

Branche 503 Comptabilité de base

Temps imparti: 75 minutes

Nombre maximal de points: 37.50

Comptabilité de base

Temps imparti : 75 minutes
Nombre maximal de points : 37,5

Exercice 1 : Opérations avec taxe sur la valeur ajoutée

(9,5 points)

PMK Architektur und Bau SA est un petit cabinet d'architectes spécialisé dans les constructions en bois écologiques, qui dispose d'une représentation commerciale pour du matériau isolant écobiologique sans risques. Les projets de PMK Architektur und Bau SA couvrent toutes les prestations d'architecte avec direction de travaux ; le matériau isolant est parfois vendu en même temps.

Le matériau isolant est acheté en stock auprès de tiers (compte « 1210 Stock de matériel ») ; le stock de matériel est tenu **avec un inventaire permanent**.

Les matériaux isolants utilisés pour chaque mandat client sont saisis dans le compte « 1270 Projets en cours » après la sortie du stock et jusqu'à la facturation du mandat ; ce compte est tenu de manière **dormante**.

Les heures de travail consacrées à chaque mandat client sont saisies dans le compte « 1280 Prestations de services non facturées » ; ce compte est tenu **avec un inventaire permanent**.

La société tient une comptabilité débiteurs/créanciers.

PMK Architektur und Bau SA établit le décompte de TVA selon la méthode effective et sur la base des contre-prestations convenues. **Tous les montants** indiqués s'entendent **taxe sur la valeur ajoutée incluse** (si une taxe sur la valeur ajoutée est due sur l'opération concernée). Le taux de la taxe sur la valeur ajoutée s'élève à 7,7%. Tous les fournisseurs sont suisses et soumis à la taxe sur la valeur ajoutée.

Éléments pour l'exercice 1 : les clients sont uniquement domiciliés sur le marché national.

Tous les montants doivent être arrondis à 5 centimes.

PMK Architektur und Bau SA tient la comptabilité selon le code des obligations (CO).

Utilisez le plan comptable joint (cadre comptable PME).

L'exercice **se termine au 31.12**. Les opérations portent sur l'exercice en cours et sur les écritures de bouclage de l'exercice en cours.

Toutes les opérations sont indépendantes les unes des autres.

Deux sous-questions sont posées pour chaque opération :

a) Première sous-question

La première question porte sur l'incidence de l'opération sur le bilan et/ou le compte de résultat ; seule l'une des incidences indiquées est correcte. Il s'agit toujours de l'incidence **directe** de l'opération.

b) Deuxième sous-question

La deuxième question porte sur l'incidence de l'opération sur la taxe sur la valeur ajoutée. Indiquez s'il s'agit d'une opération qui n'a pas d'incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée (cocher « Sans incidence ») ou si la taxe sur la valeur ajoutée est affectée (cocher « Impôt sur le chiffre d'affaires », « Impôt préalable sur charges de matériel et prestations de services », « Impôt préalable sur investissements et autres charges d'exploitation » ou « Correction de l'impôt préalable ») **et** si elle est affectée au débit ou au crédit (cocher « Débit » ou « Crédit »).

S'il y a une incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée, deux cases doivent toujours être cochées ; s'il n'y a pas d'incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée, une seule case est cochée.

La comptabilisation à proprement parler de l'opération (écriture comptable) n'est pas demandée, mais elle peut être utile comme base de départ pour vos réflexions.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 1.1

(1 point)

À la **fin du dernier** exercice, PMK Architektur und Bau SA a délimité les assurances choses payées d'avance, ce qui a conduit à un solde de CHF 6990 sur le compte « 1304 Assurance choses payée d'avance ». Ce compte de régularisation n'a pas été dissout au début de l'exercice (pas de contre-passation de l'écriture de régularisation). À la fin de l'exercice à boucler, les assurances choses payées d'avance s'élèvent à CHF 5592. Tous les montants indiqués s'entendent taxe sur la valeur ajoutée incluse si une taxe sur la valeur ajoutée est due sur cette opération. Évaluez les répercussions de l'écriture de régularisation requise pour cette opération à la fin de l'exercice à boucler.

- a) Incidence sur le bilan et/ou le compte de résultat
- Réduction de l'actif circulant
 - Réduction des capitaux étrangers à court terme
 - Réduction du produit d'exploitation
 - Augmentation des autres charges d'exploitation
 - Augmentation du stock de matériel
 - Réduction des charges de matériel
 - Augmentation des dettes issues de P+L CHF
 - Augmentation du total du bilan
- b) Incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
- Sans incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
 - Avec incidence sur l'impôt sur le chiffre d'affaires
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les charges de matériel et prestations de services
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les investissements et autres charges d'exploitation
 - Avec incidence sur la correction de l'impôt préalable
 - Avec incidence au débit
 - Avec incidence au crédit

Exercice 1.2

(1,5 point)

PMK Architektur und Bau SA comptabilise l'ajustement de la correction de valeur des créances (ducroire).

L'état des créances (solvables) sûres a augmenté de CHF 31 600.

La correction de valeur forfaitaire des créances solvables (sûres) demeure inchangée à 5%.

Les corrections de valeur individuelles ont diminué de CHF 2158.

Le solde initial du compte « 1109 Correction de valeur créances (ducroire) » s'élève à CHF 19 377. Tous les montants indiqués s'entendent taxe sur la valeur ajoutée incluse si une taxe sur la valeur ajoutée est due sur cette opération. Évaluez les répercussions de l'écriture de régularisation requise pour cette opération à la fin de l'exercice à boucler.

- a) Incidence sur le bilan et/ou le compte de résultat
- Réduction de l'actif circulant
 - Augmentation des capitaux étrangers à court terme
 - Augmentation du produit d'exploitation
 - Réduction des autres charges d'exploitation
 - Réduction du stock de matériel
 - Augmentation des charges de matériel
 - Augmentation des dettes issues de P+L CHF
 - Réduction du total du bilan
- b) Incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
- Sans incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
 - Avec incidence sur l'impôt sur le chiffre d'affaires
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les charges de matériel et prestations de services
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les investissements et autres charges d'exploitation
 - Avec incidence sur la correction de l'impôt préalable
 - Avec incidence au débit
 - Avec incidence au crédit

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 1.3

(1,5 point)

PMK Architektur und Bau SA a achevé un projet de construction pour un client. Les prestations de services fournies ont été facturées à hauteur de CHF 31 663.80 ; les heures de travail consacrées à ce mandat désormais facturé ont une valeur de CHF 17 640. Tous les montants indiqués s'entendent taxe sur la valeur ajoutée incluse si une taxe sur la valeur ajoutée est due sur cette opération. Évaluez cette opération.

- a) Incidence sur le bilan et/ou le compte de résultat
- L'actif circulant augmente de CHF 31 663.80 et les dettes à court terme augmentent de CHF 2263.80
 - L'actif circulant augmente de CHF 29 400 et les dettes à court terme augmentent de CHF 1358.28
 - L'actif circulant augmente de CHF 18 998.28
 - L'actif circulant diminue de CHF 17 640
 - L'actif circulant augmente de CHF 14 023.80 et les dettes à court terme augmentent de CHF 2263.80
 - L'actif circulant augmente de CHF 11 760
 - Les dettes à court terme augmentent de CHF 1358.28
 - Les dettes à court terme augmentent de CHF 905.52
- b) Incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
- Sans incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
 - Avec incidence sur l'impôt sur le chiffre d'affaires
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les charges de matériel et prestations de services
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les investissements et autres charges d'exploitation
 - Avec incidence sur la correction de l'impôt préalable
 - Avec incidence au débit
 - Avec incidence au crédit

Exercice 1.4

(1 point)

PMK Architektur und Bau SA comptabilise l'utilisation de matériel isolant à hauteur de CHF 13 950 (taxe sur la valeur ajoutée incluse si une TVA est due sur cette opération) pour un mandat de projet en cours. Évaluez cette acquisition de matériaux.

- a) Incidence sur le bilan et/ou le compte de résultat
- Réduction de l'actif circulant
 - Réduction des capitaux étrangers à court terme
 - Réduction du produit d'exploitation
 - Augmentation des autres charges d'exploitation
 - Augmentation du stock de matériel
 - Réduction des charges de matériel
 - Augmentation des dettes issues de P+L CHF
 - Augmentation du total du bilan
- b) Incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
- Sans incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
 - Avec incidence sur l'impôt sur le chiffre d'affaires
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les charges de matériel et prestations de services
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les investissements et autres charges d'exploitation
 - Avec incidence sur la correction de l'impôt préalable
 - Avec incidence au débit
 - Avec incidence au crédit

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 1.5

(1 point)

PMK Architektur und Bau SA reçoit d'un fournisseur une facture de CHF 60 096.60 (taxe sur la valeur ajoutée incluse si une TVA est due sur cette opération) pour du matériel isolant destiné à un nouveau mandat de projet. Évaluez cette facture fournisseur.

- a) Incidence sur le bilan et/ou le compte de résultat
- Réduction des liquidités
 - Réduction des créances issues de P+L CHF
 - Augmentation des charges de matériel
 - Réduction des dettes issues de P+L CHF
 - Augmentation de l'actif circulant
 - Réduction du produit d'exploitation
 - Augmentation des autres charges d'exploitation
 - Augmentation des engagements financiers
- b) Incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
- Sans incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
 - Avec incidence sur l'impôt sur le chiffre d'affaires
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les charges de matériel et prestations de services
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les investissements et autres charges d'exploitation
 - Avec incidence sur la correction de l'impôt préalable
 - Avec incidence au débit
 - Avec incidence au crédit

Exercice 1.6

(1 point)

Selon l'inventaire, le stock de matériel isolant acheté pour les projets en cours a augmenté de CH 8193.10 (taxe sur la valeur ajoutée incluse si une taxe sur la valeur ajoutée est due sur cette opération). Évaluez cette hausse du stock.

- a) Incidence sur le bilan et/ou le compte de résultat
- Augmentation des capitaux étrangers
 - Réduction des liquidités
 - Réduction des dettes issues de P+L CHF
 - Augmentation de l'actif immobilisé
 - Augmentation du produit d'exploitation
 - Augmentation des créances issues de P+L CHF
 - Réduction des charges de matériel
 - Réduction des autres charges d'exploitation
- b) Incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
- Sans incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
 - Avec incidence sur l'impôt sur le chiffre d'affaires
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les charges de matériel et prestations de services
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les investissements et autres charges d'exploitation
 - Avec incidence sur la correction de l'impôt préalable
 - Avec incidence au débit
 - Avec incidence au crédit

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 1.7

(1 point)

Les intérêts échus sur les emprunts s'élèvent à CHF 6990 à la fin de l'exercice précédent. À la fin de l'exercice à boucler, les intérêts échus sur les emprunts s'élèvent à CHF 5592. À la fin de l'année précédente, les intérêts échus avaient été correctement saisis, et une contre-passation correcte a été effectuée en début d'année. Tous les montants indiqués s'entendent taxe sur la valeur ajoutée incluse si une taxe sur la valeur ajoutée est due sur cette opération. Évaluez les répercussions de l'écriture de délimitation requise à la fin de l'exercice à boucler.

- a) Incidence sur le bilan et/ou le compte de résultat
- Réduction des liquidités
 - Réduction des charges apériodiques
 - Augmentation des créances issues de P+L CHF
 - Augmentation des engagements financiers
 - Augmentation des charges de matériel
 - Réduction des dettes issues de P+L CHF
 - Réduction des capitaux étrangers à court terme
 - Réduction du produit d'exploitation
- b) Incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
- Sans incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
 - Avec incidence sur l'impôt sur le chiffre d'affaires
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les charges de matériel et prestations de services
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les investissements et autres charges d'exploitation
 - Avec incidence sur la correction de l'impôt préalable
 - Avec incidence au débit
 - Avec incidence au crédit

Exercice 1.8

(1,5 point)

Dans le cadre du décompte de salaire d'un collaborateur, l'utilisation à titre privé du véhicule de fonction est prise en compte forfaitairement selon la notice de l'Administration des contributions. Le prix d'achat du véhicule, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève à CHF 43 750. Évaluez les incidences de cette opération.

- a) Incidence sur le bilan et/ou le compte de résultat
- Réduction des charges de personnel
 - Réduction des charges apériodiques
 - Augmentation des créances issues de P+L CHF
 - Augmentation des engagements financiers
 - Augmentation des charges de matériel
 - Réduction des dettes issues de P+L CHF
 - Augmentation des charges de personnel
 - Réduction du produit d'exploitation
- b) Incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
- Sans incidence sur la taxe sur la valeur ajoutée
 - Avec incidence sur l'impôt sur le chiffre d'affaires
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les charges de matériel et prestations de services
 - Avec incidence sur l'impôt préalable sur les investissements et autres charges d'exploitation
 - Avec incidence sur la correction de l'impôt préalable
 - Avec incidence au débit
 - Avec incidence au crédit

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 2 : Devises

(11 points)

PMK Architektur und Bau SA (même société qu'à l'exercice 1) est un petit cabinet d'architectes spécialisé dans les constructions en bois écologiques, qui dispose d'une représentation commerciale pour du matériau isolant écobiologique sans risques. Les projets de PMK Architektur und Bau SA couvrent toutes les prestations d'architecte avec direction de travaux ; le matériau isolant est parfois vendu en même temps.

Le matériau isolant est acheté en stock auprès de tiers (compte « 1210 Stock de matériel ») ; le stock de matériel est tenu **avec un inventaire permanent**.

Les matériaux isolants utilisés pour chaque mandat client sont saisis dans le compte « 1270 Projets en cours » après la sortie du stock et jusqu'à la facturation du mandat ; ce compte est tenu de manière **dormante**.

Les heures de travail consacrées à chaque mandat client sont saisies dans le compte « 1280 Prestations de services non facturées » ; ce compte est tenu **avec un inventaire permanent**.

La société tient une comptabilité débiteurs/créanciers.

Éléments pour l'exercice 2 : les clients sont exclusivement domiciliés sur le marché étranger. La taxe sur la valeur ajoutée peut être laissée de côté dans cet exercice !

Tous les montants doivent être arrondis à 1 centime.

PMK Architektur und Bau SA tient la comptabilité selon le code des obligations (CO).

Utilisez le plan comptable joint (cadre comptable PME).

Le **cours comptable** pour la période comptable actuelle est de CHF 1.06 pour EUR 1.

Le **cours du bilan** pour les états financiers et les comptes intermédiaires s'élève à CHF 1.07 pour EUR 1.

Un **compte en devises à quatre colonnes** est tenu pour les créances en EUR (« 1101 Créances issues de P+L EUR »), pour les acomptes des clients en EUR (« 2031 Acomptes reçus EUR »), pour les dettes en EUR (« 2001 Dettes issues de P+L EUR ») et pour les transactions bancaires en EUR (« 1021 Banque EUR »). Remarque : pour chaque exercice, déterminez si vous devez utiliser le compte CHF « normal » ou le compte EUR à quatre colonnes ! Par exemple, si vous citez uniquement « Banque » et pas « Banque CHF » ou « Banque EUR », vous n'obtenez pas de point.

Les **différences de cours** sont saisies **séparément** ; elles sont comptabilisées **en permanence** et au bouclage **en distinguant les bénéfiques et les pertes** ; en outre, on **distingue** les produits des cours **réalisés et non réalisés** ; il existe également quatre comptes distincts pour les différences de cours (« 6998 Bénéfice de change (réalisé) », « 6948 Perte de change (réalisée) », « 6999 Bénéfice de change (non réalisé) » et « 6949 Perte de change (non réalisée) »).

Enregistrez les opérations suivantes. **Toutes les opérations sont indépendantes les unes des autres.**

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 2.1

(1 point)

PMK Architektur und Bau SA a remis la facture finale à un client le 12.09. pour un montant d'EUR 24 520 ; le délai de paiement est de 60 jours. Le cours du jour de la banque principale de PMK Architektur und Bau SA s'élève au 12.09. à CHF 1.0824 pour EUR 1. Le relevé a déjà été comptabilisé.

En règlement de cette facture, le client verse le 11.11 la somme d'EUR 24 520 sur le compte bancaire en CHF de PMK Architektur und Bau SA. Le cours du jour de la banque principale de PMK Architektur und Bau SA s'élève au 11.11. à CHF 1.0719 pour EUR 1.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Exercice 2.2

(0,5 point)

PMK Architektur und Bau SA envoie comme convenu à un client le 14.03 une facture d'EUR 19 720 à titre d'acompte pour un nouveau projet. Le cours du jour de la banque principale de PMK Architektur und Bau SA s'élève au 14.03. à CHF 1.0497 pour EUR 1.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 2.3

(1 point)

PMK Architektur und Bau SA a conclu avec le client D un contrat relatif à la construction d'une maison en rondins à un prix fixe. Le prix total convenu s'élève à EUR 244 200. Le 17.07., PMK Architektur und Bau SA envoie au client D, comme le prévoit le contrat, la facture finale pour la maison en rondins terminée. Pour ce projet, le client D a déjà versé des acomptes d'EUR 162 800 ; les acomptes ont déjà été correctement comptabilisés.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Exercice 2.4

(1 point)

À la mi-avril, PMK Architektur und Bau SA négocie un projet avec paiement d'acompte avec le client K. Le 19.04., PMK Architektur und Bau SA envoie au client la facture pour l'acompte convenu d'EUR 7780 ; cette facture est déjà comptabilisée. Avec valeur au 23.04., PMK Architektur und Bau SA reçoit de la banque un avis de crédit l'informant de la réception d'un montant de CHF 8339.38 sur le compte bancaire en CHF, soit l'acompte payé par le client K.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 2.5

(0,5 point)

PMK Architektur und Bau SA convient avec un client d'une remise ultérieure d'EUR 415. La facture initiale envoyée au client n'a pas encore été réglée.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Exercice 2.6

(1 point)

PMK Architektur und Bau SA a envoyé par erreur le mauvais matériel isolant à l'entrepreneur général P. Comme convenu, l'entrepreneur général renvoie la marchandise ; le prix coûtant de la marchandise renvoyée s'élève à CHF 18 000. PMK Architektur und Bau SA crédite EUR 25 370 à l'entrepreneur général. Le matériel isolant peut être entièrement revendu.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 2.7

(1,5 point)

PMK Architektur und Bau SA a réalisé un abri auto pour le client G d'une valeur d'EUR 80 000 ; le relevé pour ce mandat a déjà été établi et comptabilisé. Le client G paie à présent cette facture en EUR sur le compte bancaire en CHF de PMK Architektur und Bau SA et déduit, comme convenu, un escompte de 1,5%. Pour la conversion, la banque applique un cours de CHF 1.0483 pour EUR 1.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Exercice 2.8

(0,5 point)

PMK Architektur und Bau SA comptabilise l'achat de matériaux d'isolation de son entrepôt pour un projet de construction. La valeur d'achat du matériau d'isolation est de EUR 41 589.72. Pour déterminer la consommation de matières premières, PMK Architektur und Bau AG utilise la méthode de la valeur moyenne. Selon la comptabilité des matériaux, la valeur du matériel prélevé est de CHF 38 800.00.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 2.9

(1 point)

PMK Architektur und Bau SA procède à l'établissement des états financiers.

Le compte « 1001 Créances issues de P+L EUR » présente les valeurs suivantes avant comptabilisation des différences de cours :

1101 Créances issues de P+L EUR			
EUR		CHF	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
413 365	343 085	433 551.27	359 954.47

Le compte « 2031 Acomptes reçus EUR » présente les valeurs suivantes avant la comptabilisation des différences de cours :

2031 Acomptes reçus EUR			
EUR		CHF	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
444 800	458 220	470 858	482 893.20

Comptabilisez les différences de cours de change pour les états financiers.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 2.10

(0,5 point)

La banque principale de PMK Architektur und Bau SA recommande à l'entreprise de travailler à l'avenir avec un compte bancaire en EUR. PMK Architektur und Bau SA ouvre dès lors un compte bancaire en EUR et transfère la somme d'EUR 50 000 du compte bancaire en CHF sur le nouveau compte bancaire en EUR.

Les cours suivants s'appliquent à ce virement : cours vendeur 1.0617 et cours acheteur 1.1689.

Pour ce compte bancaire en EUR, PMK Architektur und Bau SA tient un **compte en devises à quatre colonnes** « 1021 Banque EUR ».

Comptabilisez le virement.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Exercice 2.11

(0,5 point)

PMK Architektur und Bau SA a acheté du matériel pour un montant d'EUR 27 355.50 et comptabilise la facture fournisseur correspondante.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 2.12

(0,5 point)

Pour payer une facture en attente d'un fournisseur, PMK Architektur und Bau SA débite son compte en EUR d'un montant d'EUR 12 780.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Exercice 2.13

(0,5 point)

Pour régler une facture en attente d'EUR 17 355, le client X verse cette somme en EUR sur le compte bancaire en EUR de PMK Architektur und Bau SA.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 2.14

(0,5 point)

D'après les documents de clôture de la banque pour le compte bancaire en EUR, des intérêts d'EUR 1.51 reviennent à PMK Architektur und Bau SA.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Exercice 2.15

(0,5 point)

PMK Architektur und Bau SA procède à l'établissement des états financiers.

Le compte bancaire en EUR présente les valeurs suivantes avant comptabilisation des différences de cours :

1021 Banque EUR			
EUR		CHF	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
142 546.51	52 590	151 184.30	55 745.80

Comptabilisez la différence de cours de change pour les états financiers.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 3 : Réserves latentes

(5,5 points)

Exercice 3.1

(1 point)

Une entreprise évalue son stock de marchandises dans le bilan externe à **2/3** de sa valeur objective selon l'inventaire. Au début de la période comptable, la valeur externe du stock de marchandises s'élève à CHF 88 000. Le solde final du stock de marchandises selon le bilan interne s'élève à CHF 117 480.

Comment les réserves latentes évoluent-elles dans la clôture externe ? Indiquez le montant et précisez s'il s'agit d'une augmentation ou d'une diminution des réserves latentes.

Augmentation

de

Diminution

Exercice 3.2

(1,5 point)

L'entreprise Steinbruch Obere Weid SA amortit comme suit ses machines lourdes servant à travailler la pierre, acquises au prix de CHF 450 000 :

Clôture **externe** :

Amortissement dégressif en tenant compte de l'amortissement le plus élevé possible selon le droit fiscal et conformément à la notice de l'Administration fédérale des contributions (voir annexe).

Clôture **interne** :

Linéaire sur cinq ans sur une valeur résiduelle de CHF 36 000.

Les machines ont été achetées au cours de l'exercice précédent ; un amortissement annuel complet avait été pris en considération au cours de l'année d'achat.

Quelles en sont les conséquences sur le résultat d'exploitation dans la clôture externe de l'exercice en cours par rapport au résultat d'exploitation dans la clôture interne ? Détaillez vos calculs.

Calculs externes :

Calculs internes :

Incidences sur le résultat d'exploitation dans la clôture externe :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 3.3

(1,5 point)

En 2010, une société de production a acquis un terrain industriel et démarré simultanément la construction d'un bâtiment industriel. Les travaux se sont achevés fin mars 2011 et l'exploitation a pu débuter le 1^{er} avril 2011 dans le nouveau bâtiment. Les coûts de construction du bâtiment industriel ont été de CHF 3 500 000. Le terrain industriel et le bâtiment industriel sont comptabilisés dans des comptes différents. Les amortissements du bâtiment industriel à partir de la mise en service ont été calculés et comptabilisés comme suit :

Clôture **externe** selon CO :

Amortissement dégressif en tenant compte du taux d'amortissement le plus élevé possible selon le droit fiscal et conformément à la notice de l'Administration fédérale des contributions (voir annexe).

Clôture **interne** :

Amortissement linéaire avec une durée d'utilisation attendue de 40 ans et une valeur résiduelle estimée à CHF 100 000 à la fin de la durée de vie.

Calculez la valeur des réserves latentes sur le bâtiment industriel pour le bilan d'ouverture de l'année 2022 (année civile = exercice). Détaillez vos calculs.

Calculs externes :	Calculs internes :
Réserves latentes bilan d'ouverture 01.01.2022 :	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 3.4

(1,5 point)

Une société commerciale présente un bénéfice d'entreprise de CHF 220 000 dans sa clôture externe.

Vous disposez par ailleurs des informations ci-dessous aux fins de l'évaluation de la clôture externe :

- Le stock de marchandises est constamment sous-évalué d'un tiers depuis des années.
- Le stock initial de marchandises a été évalué à CHF 1 650 000 de manière objective.
- Toujours de manière objective, le stock de marchandises a diminué de CHF 270 000.
- Les réserves latentes sur l'actif immobilisé s'élèvent au début de l'exercice à CHF 389 000 et ont augmenté de CHF 35 000.
- Le reste des réserves latentes ne change pas et s'établit à CHF 95 000.
- Il n'y a pas d'autres réserves latentes ou réserves de remplacement.

Calculez le **montant** que vous publiez dans l'annexe aux comptes annuels sur la base des éléments présentés et citez **deux raisons** pour lesquelles vous devez publier le montant.

Calcul du montant :

Première raison :

Deuxième raison :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 4 : Provisions

(4,5 points)

PMK Architektur und Bau SA (*même société qu'aux exercices 1 et 2*) est un petit cabinet d'architectes spécialisé dans les constructions en bois écologiques, qui dispose d'une représentation commerciale pour du matériau isolant écobiologique sans risques. Les projets de PMK Architektur und Bau SA couvrent toutes les prestations d'architecte avec direction de travaux ; le matériau isolant est parfois vendu en même temps.

PMK Architektur und Bau SA répond des vices de construction selon la norme SIA. Les opérations en lien avec cette responsabilité sont saisies dans la comptabilité selon les règles ci-dessous.

Les principes suivants s'appliquent pour la comptabilisation des travaux de garantie :

1. Les travaux de garantie sur les projets des années précédentes sont débités du compte de bilan correspondant.
2. Les travaux de garantie sur les projets de l'année en cours sont débités du compte de résultat.

Les principes suivants s'appliquent pour la comptabilisation de la provision pour travaux de garantie :

3. Les cas de garantie qui surviennent sont estimés à 1,5% du chiffre d'affaires des projets.
4. La provision est adaptée à la date du bouclage annuel, en fonction de l'estimation selon le point 3, déduction faite des cas de garantie déjà survenus selon le point 2.

Utilisez le plan comptable joint (cadre comptable PME).

Exercice 4.1

(1 point)

Pendant l'exercice en cours, des travaux de garantie ont été réalisés à hauteur de CHF 13 500 pour un projet de l'exercice précédent. Comptabilisez ces opérations selon les règles ci-dessus.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Exercice 4.2

(1 point)

Pour un projet qui a été achevé et facturé au début de l'exercice en cours, des travaux de garantie ont dû être réalisés à hauteur de CHF 1470. Comptabilisez ces opérations selon les règles ci-dessus.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 4.3

(1 point)

Les travaux de garantie **attendus** au cours des prochains exercices **pour des ventes de l'exercice en cours** s'élèvent à CHF 4500. Comptabilisez cette opération selon les règles ci-dessus.

Jeu d'écritures		
Débit	Crédit	Montant en CHF

Exercice 4.4

(1,5 point)

Le solde initial du compte « 2631 Provision pour travaux de garantie » au début de l'exercice en cours s'élève à CHF 39 521 (excédent avoir).

Le chiffre d'affaires des projets de l'exercice en cours s'élève à CHF 2 575 300.

Pendant l'année en cours, des travaux de garantie ont été réalisés à hauteur de CHF 35 569 **sur des ventes des années précédentes**.

Pendant l'année en cours, des travaux de garantie ont été réalisés à hauteur de CHF 3863 **sur des ventes de l'année en cours**.

Calculez le solde final du compte Provisions sur travaux de garantie selon les règles ci-dessus. Détaillez les calculs.

Calculs du montant :

Hausses :

Baisses :

Solde final à la fin de l'exercice en CHF :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 5 : Compte de résultat par nature et compte de résultat par fonction selon le CO

(5 points)

On dispose des chiffres suivants (en milliers de CHF) concernant une entreprise industrielle :

Produits nets issus de livraisons et de prestations		11 270
Charges de matériel		2 499
Charges de personnel		
• Production	2 217	
• Administration	1 389	
• Distribution	602	4 208
Amortissements		
• Production	621	
• Administration	109	
• Distribution	211	941
Autres charges d'exploitation		
• Production	901	
• Administration	207	
• Distribution	299	1 407
Charge financière		251
Produit financier		53
Charge fiscale (impôts directs)		407
Baisse produits finis		148
Hausse travaux en cours		78
Prestations propres		23
Charges extraordinaires		88
Produits extraordinaires		72
Charges hors exploitation		120
Produits hors exploitation		201

Les charges financières et le produit financier ont été engagés pour l'exploitation.
Les produits et les prestations propres sont évalués aux coûts de revient.

Exercice 5.1

(1,5 point)

Calculez les produits provenant de la production (prestation de production / produit d'exploitation) en milliers de CHF pour le compte de résultat par nature. Détaillez vos calculs.

Les produits provenant de la production (prestation de production / produit d'exploitation)	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 5.2

(2,5 points)

Calculez les coûts de revient des produits vendus en milliers de CHF pour le compte de résultat par fonction. Détaillez vos calculs.

Coûts de revient des produits vendus	

Exercice 5.3

(1 point)

Selon le Code des obligations, deux valeurs de référence doivent être indiquées en annexe aux comptes annuels en cas de compte de résultat par fonction, valeurs qui n'apparaissent pas dans le compte de résultat par fonction. Citez ces valeurs de référence et leur montant en milliers de CHF.

Valeur 1 :	
Valeur 2 :	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 6 : Dotation de réserve pour une SA

(2 points)

Calculez la **1^{ère} dotation minimale** aux réserves légales issues du bénéfice conformément au Code des obligations et tracez un cercle autour de la bonne réponse. Avec calcul pertinent et compréhensible, sinon pas de point !

Situation initiale : Bilan **avant** répartition des bénéfices

Actifs		Passifs	
Liquidités	178 421	Capitaux étrangers	1 607 000
Créances	501 234	Capital-actions	500 000
Inventaires	341 720	Réserves légales issues du bénéfice	87 975
Actif immobilisé	1 708 600	Réserves libres issues du bénéfice	275 000
Capital-actions non versé	50 000	Bénéfice reporté	40 000
		Bénéfice de l'exercice	270 000
Total du bilan	2 779 975	Total du bilan	2 779 975

Entourez la bonne réponse !

	1^{ère} dotation minimale	Calcul
A	0	
B	2025	
C	20 500	
D	12 025	
E	13 500	
F	15 500	
G	27 000	
H	31 000	

Notice A95



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des contributions AFC

Notice A/1995
Entreprises commerciales

Impôt fédéral direct

Amortissements¹ sur les valeurs immobilisées des entreprises commerciales²

Bases légales

Art. 27, 2e al., let. a, 28 et 62
de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD)

1. Taux normaux en pour cent de la valeur comptable³

Maisons d'habitation de sociétés immobilières et maisons d'habitation pour le personnel	
– sur le bâtiment uniquement ⁴	2 %
– sur le bâtiment et le terrain ensemble ⁵	1,5 %
Bâtiments commerciaux, bureaux, banques, grands magasins et cinémas	
– sur le bâtiment uniquement ⁴	4 %
– sur le bâtiment et le terrain ensemble ⁵	3 %
Hôtels et restaurants	
– sur le bâtiment uniquement ⁴	6 %
– sur le bâtiment et le terrain ensemble ⁵	4 %
Fabriques, entrepôts et immeubles artisanaux (en particulier ateliers et silos à caractère immobilier)	
– sur le bâtiment uniquement ⁴	8 %
– sur le bâtiment et le terrain ensemble ⁵	7 %
Si un bâtiment est utilisé à différents usages commerciaux (p.ex. atelier et bureaux), on tiendra compte de manière appropriée des taux respectifs.	
Entrepôts à hauts rayonnages et installations semblables	15 %
Constructions mobilières sur fonds d'autrui	20 %
Voies ferrées industrielles	20 %
Conduites d'eau industrielles	20 %
Réservoirs (y compris wagons-citernes), conteneurs	20 %
Mobilier commercial, installations d'ateliers et d'entrepôts ayant un caractère mobilier	25 %
Moyens de transport sans moteur de tout genre, en particulier remorques	30 %
Appareils et machines destinés à la production	30 %
Véhicules à moteur de tout genre	40 %
Machines utilisées principalement pour le travail par équipes ou employées dans des conditions spéciales, telles que machines lourdes servant à travailler la pierre, machines de chantier	40 %
Machines qui sont exposées à un haut degré à des actions chimiques nuisibles	40 %
Machines de bureau	40 %
Ordinateurs (hardware et software)	40 %
Valeurs immatérielles servant à l'activité à but lucratif, comme par exemple brevets, raisons sociales, droits d'édition, concessions, licences et autres droits de jouissance, goodwill ..	40 %

Systèmes à commande automatique	40 %
Installations de sécurité, appareils électroniques de mesure et de contrôle	40 %
Outils, ustensiles d'artisans, outillage pour machines, instruments, récipients, échafaudages, palettes (ou plateaux), etc.	45 %
Vaisselle et linge d'hôtel et de restaurant	45 %

2. Cas spéciaux

Investissements pour des installations visant à économiser l'énergie

Les isolations thermiques, les installations pour la transformation du système de chauffage, les installations pour l'utilisation de l'énergie solaire, etc., peuvent être amorties durant les premier et deuxième exercices à raison de 50% de la valeur comptable et durant les années suivantes aux taux usuels appliqués à de telles installations (chiffre 1).

Installations pour la protection de l'environnement

Les installations pour la protection des eaux et de lutte contre le bruit ainsi que les installations de purification d'air peuvent être amorties durant les premier et deuxième exercices à raison de 50% de la valeur comptable et durant les années suivantes aux taux usuels appliqués à de telles installations (chiffre 1).

3. Amortissements faits après coup

Des amortissements ne peuvent être admis après coup que dans les cas où l'entreprise contribuable, en raison de la mauvaise marche des affaires, n'était pas en mesure de procéder à des amortissements suffisants pendant les années antérieures. Celui qui demande la déduction de tels amortissements est tenu d'en établir le bien-fondé.

4. Procédés cantonaux spéciaux d'amortissement

Par procédés cantonaux spéciaux d'amortissement, on comprend les méthodes d'amortissement qui s'écartent des procédés usuels et qui, en vertu du droit fiscal cantonal ou de la pratique fiscale du canton étaient, sous certaines conditions, déjà appliquées régulièrement et systématiquement; il peut s'agir d'amortissements uniques ou répétés sur le même objet (p.ex. amortissement immédiat). Des procédés spéciaux d'amortissement de cette nature peuvent être également appliqués en matière d'impôt fédéral direct, pour autant qu'ils conduisent à long terme au même résultat.

5. Amortissements opérés sur des actifs réévalués

Les amortissements opérés sur des actifs qui ont été réévalués afin de compenser des pertes ne sont admis que si les réévaluations étaient autorisées par le droit commercial et que les pertes pouvaient être déduites au moment de l'amortissement.

1 Cette notice est valable uniquement pour des amortissements au sens de l'art. 960a al. 3 CO.

2 Pour les exploitations agricoles et sylvicoles, les entreprises électriques, les téléfériques et les entreprises de navigation, il existe des notices spéciales, que l'on peut obtenir auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Fellerstrasse 21, 3003 Berne
Téléphone: 031 325 50 50 / Fax: 031 325 50 58 / E-mail: verkauf.zvkl@bbl.admin.ch
Internet: www.bbl.admin.ch

3 Pour les amortissements sur la valeur d'acquisition, les taux mentionnés seront réduits de moitié.

4 Le taux le plus élevé pour le bâtiment uniquement ne peut être appliqué que si la valeur comptable résiduelle ou le coût de construction des bâtiments figure séparément à l'actif du bilan. En règle générale, l'amortissement d'un bien-fonds n'est pas admis.

5 On appliquera ce taux lorsque bâtiment et bien-fonds ensemble figurent au bilan sous une seule et même rubrique.
Dans ce cas, l'amortissement n'est admis que jusqu'à la valeur du terrain.

Branche 504 Fiscalité de base

Temps imparti: 75 minutes

Nombre maximal de points: 37.50

Bases de la fiscalité

Temps imparti : 75 minutes
Nombre maximal de points : 37,5

Dans la mesure où aucune autre indication n'est exigée, les solutions doivent se fonder sur les dispositions de la LIFD ou de la LHID. Les indications des lois demandées doivent être précises, c'est-à-dire citer la loi correspondante ainsi que l'article et éventuellement l'alinéa et la lettre.

Exercice 1

10 points

M. Max Müller, 61 ans, propriétaire de l'agence marketing « TOP Marketing » (entreprise individuelle) suit avec une grande fascination l'évolution des marchés boursiers et des monnaies virtuelles et effectue régulièrement des transactions dans ce secteur. En décembre 2020, Max Müller a acheté différentes cryptomonnaies et actions. En avril 2021, les cours (en particulier ceux des cryptomonnaies) ont connu une augmentation forte et inattendue. M. Müller saisit l'occasion et vend une grande partie de ses placements, réalisant ainsi un remarquable gain en capital. Fin 2021, les cours baissent fortement, et son stock restant perd pratiquement toute sa valeur.

- 1.1. Citez quatre caractéristiques fiscales d'une activité lucrative indépendante qui, en l'espèce, peuvent être utilisées pour faire la distinction entre revenu d'une activité lucrative indépendante et gestion de fortune privée.

- 1.2. L'administration fiscale considère qu'il s'agit de revenus provenant d'une activité lucrative indépendante.

- 1.21 Quelles en sont les conséquences par rapport à l'impôt sur le revenu et quelle est la qualification fiscale de M. Max Müller ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- 1.2.2 À quelles conséquences faut-il s'attendre concernant des autres contributions ?
- 1.3. Comment les avoirs en cryptomonnaies sont-ils traités par rapport à l'impôt sur la fortune ?
- 1.4. M. Max Müller vit depuis longtemps dans le canton de Lucerne, alors que le siège de l'agence marketing « TOP Marketing » (entreprise individuelle) se trouve dans le canton de Nidwald. Déterminez qui est le sujet fiscal des impôts fédéraux directs.
- 1.5. M. Max Müller pense qu'il peut déduire les repas hors du domicile comme dépenses professionnelles dans sa déclaration d'impôt. Est-ce recevable fiscalement ? Justifiez votre réponse.
- 1.6. Le véhicule professionnel d'un collaborateur de longue date de « TOP Marketing » doit être remplacé. Dans le bilan au 31.12.2021, le véhicule présente une valeur comptable de CHF 1.00, étant précisé que l'administration fiscale n'a pas accepté des amortissements à hauteur de CHF 9999.00 en 2020 et les a décomptés fiscalement. Le véhicule sera vendu à un tiers en 2022 pour CHF 15 000.00.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

- 1.6.1 Citez trois types de réalisation fiscale et donnez un exemple pour chaque type.
- 1.6.2 Quelles sont les conséquences fiscales de la vente mentionnée au chiffre 1.6 ?
- 1.6.3 Quelles seraient les conséquences fiscales si M. Müller décidait de ne pas vendre le véhicule à un tiers, mais de le transférer dans sa fortune privée à la valeur comptable de CHF 1.00 ?

Exercice 2

7,5 points

Maria La Cuoca, une cuisinière à succès, vous demande des conseils fiscaux. Elle vit à Domodossola (Italie) et décide de déménager en Suisse voisine. Le 15 mai 2021, elle a annoncé son départ de Domodossola. Le 1er juin 2021, elle s'est rendue en Suisse, y a d'abord passé ses vacances et en a profité pour rechercher un logement. Le 2 juillet 2021, elle a emménagé dans un studio à Brissago (Suisse) et s'est annoncée le jour-même auprès du contrôle des habitants. Après une brève et fructueuse recherche d'emploi, elle a signé le 1er août 2021 son contrat de travail de cuisinière à l'« Osteria Borei » locale et y a débuté le travail le jour-même.

- 2.1. Quand débute l'assujettissement de Maria La Cuoca en Suisse ? Justifiez votre réponse en précisant les dispositions légales de la LIFD.

Changement de situation : Maria La Cuoca a ouvert avec fierté son « Osteria Borei », sous forme de raison individuelle, le 1er juillet 2021, en même temps qu'elle a déménagé de Domodossola à Brissago. Elle a clôturé le premier exercice le 31.12.2021 avec un bénéfice de CHF 20 000.00. Ce montant incluait des charges extraordinaires à hauteur de CHF 10 000.00.

- 2.2. Quelle est la première période fiscale pour Maria La Cuoca ?

- 2.3. Quelle est la première période de calcul pour Maria La Cuoca ?

- 2.4. À combien s'élève le revenu imposable de l'activité lucrative indépendante de Maria La Cuoca pour la période fiscale 2021 ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

2.5. À combien s'élève le revenu déterminant pour le taux de l'activité lucrative indépendante de Maria La Cuoca pour la période fiscale 2021 ? Présentez le calcul en détail et indiquez la base légale selon la LIFD.

2.6 Dans le texte suivant, veuillez compléter les blancs du n°1 à 6 avec les solutions proposées. Le nombre de solutions proposées est supérieur aux blancs (n° 1 à 6) à compléter. Veuillez utiliser la grille de solutions.

En cas de départ à l'étranger d'une personne physique, les règles de l'assujettissement ...n° 1... s'appliquent.

Le transfert ...n° 2... du domicile d'une personne physique à l'étranger n'est pas assimilé à la fin de l'assujettissement en Suisse.

En cas de changement de canton d'une personne physique en Suisse, le canton de résidence au ...n° 3... est toujours compétent pour la taxation et la perception pour l'année civile ...n° 4....

L'assujettissement limité d'une personne physique ...n° 5... avec la disparition des valeurs imposables en Suisse.

En cas de rattachement personnel de personnes physiques, l'assujettissement débute à la prise de résidence ou au moment du ...n° 6... en Suisse.

Solutions proposées	pour l'année entière / définitif / 31 décembre / pro rata / prend fin / séjour / complète / jour de l'annonce du départ / visite d'un établissement de formation / inférieur à un an / 1^{er} décembre / provisoire / commence / achat d'un immeuble
Numéro	Blancs
1	
2	
3	
4	
5	
6	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 3

10 points

Les comptes annuels condensés au 31.12.2021 de S. Sutter SA se présentent comme suit :

Bilan S. Sutter SA au 31.12.2021 (CHF)

Actifs		Passifs	
Liquidités	170 000.00	Dettes issues de L&P	790 000.00
Créances issues de L&P	240 000.00	Passifs de régularisation	135 000.00
Du croire	-24 000.00	Emprunt de l'actionnaire	500 000.00
Stocks	285 000.00	Provision de garantie	75 000.00
Immobilisations corporelles meubles	130 000.00	Capital-actions	100 000.00
Immeuble d'exploitation	738 000.00	Réserves légales issues du bénéfice	52 600.00
Réserve de terrain	313 600.00	Bénéfice de l'exercice	200 000.00
Total	1 852 600.00	Total	1 852 600.00

Compte de résultat S. Sutter SA, pour l'année 2021 (CHF)

Charges		Produits	
Charges de marchandises	1 500 000.00	Ventes de marchandises	2 500 000.00
Charges de personnel	750 000.00	Autre produit	300 000.00
Charges d'exploitation	320 000.00	Produits extraordinaires	100 000.00
Charges financières	10 000.00		
Amortissements	50 000.00		
Charges extraordinaires	30 000.00		
Charges fiscales	40 000.00		
Bénéfice net	200 000.00		
Total	2 900 000.00	Total	2 900 000.00

Description de la tâche :

M. S. Sutter, unique actionnaire de la société S. Sutter SA, a établi la déclaration d'impôt pour les sociétés de capitaux pour l'année 2021 sur la base des comptes annuels de l'exercice 2021. Ce faisant, il a également apporté quelques corrections supplémentaires à la déclaration d'impôt.

Les corrections fiscales effectuées par M. S. Sutter prennent la forme d'une déclaration volontaire dans la colonne « Contrôle » de la déclaration d'impôt (points 1, 3, 6 et 7). En tant que fiduciaire de longue date de M. S. Sutter, vous évaluez la déclaration fiscale selon les principes de la LIFD, pour pouvoir ensuite déposer les documents à l'office cantonal des impôts.

Pour chaque état de fait complémentaire, points 1 à 8, évaluez les conséquences fiscales et complétez le montant dans la colonne « Contrôle ». Ce faisant, apportez aussi des corrections fiscales favorables à la société assujettie à l'impôt, y compris si des taux éventuellement plus élevés ont été comptabilisés au débit du compte de résultat. Complétez le montant avec le bon signe + ou -. Les champs vides et les champs sans signe ne seront pas évalués. Si aucune modification n'est nécessaire, indiquez-le en précisant « aucune modification ». Lorsque cela est nécessaire, présentez des calculs détaillés, sans justification.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Il n'y a aucune différence entre l'impôt cantonal et l'impôt fédéral direct. Évaluez uniquement l'impôt sur le bénéfice.

États de fait complémentaires :

Point 1

Une provision forfaitaire pour garantie de 3% a été comptabilisée pour la première fois au cours de l'exercice 2021. Le taux fiscalement admis est de 1% du chiffre d'affaires annuel.

Point 2

Pour une éventuelle expansion, une parcelle a été acquise pour CHF 320 000.00 (valeur vénale) pendant l'exercice en cours. Elle est inscrite au bilan de manière distincte. Cette réserve de terrain a été amortie à hauteur de 2% au cours de l'exercice 2021.

Point 3

Le ducroire, jusqu'à présent fiscalement reconnu, s'est élevé à CHF 24 000.00 l'année précédente. Pour le risque général de pertes sur des créances issues de livraisons et de prestations vis-à-vis de tiers de CHF 240 000.00 (dont CHF 200 000.00 en Suisse et CHF 40 000.00 à l'étranger), les forfaits suivants sur les créances clients sont fiscalement admis : 5% sur les créances clients suisses et 10% sur les créances clients étrangers. On sait par ailleurs qu'un débiteur étranger, dont les dettes s'élèvent fin 2021 à CHF 10 000.00, est mûr pour des poursuites.

Point 4

Une œuvre d'art acquise au cours de l'exercice 2021 (hypothèse : pas de dévaluation) a été entièrement comptabilisée dans les charges d'exploitation à hauteur de CHF 50 000.00. L'œuvre d'art a été acquise avec l'intention de réaliser un placement en capital à long terme. L'œuvre d'art est exposée dans l'espace de réception de S. Sutter SA.

Point 5

S. Sutter SA met à la disposition de l'unique actionnaire, M. S. Sutter, un véhicule de fonction qu'il peut aussi utiliser à titre privé. Les frais d'acquisition en 2019 s'élevaient à CHF 80 000.00 hors TVA. La part privée comptabilisée selon le droit commercial s'élève à CHF 8640.00, soit 0,9% du prix d'achat hors TVA par mois.

Point 6

Il existe une perte reportée de l'exercice 2013 qui n'a pas encore été compensée fiscalement.

Point 7

Les frais d'acquisition des stocks de marchandises s'élevaient à CHF 450 000.00 au 31.12.2021 (en tenant compte du principe de la valeur la plus basse).

Point 8

Les charges d'exploitation comprennent des amendes pour excès de vitesse de l'unique actionnaire à hauteur de CHF 2500.00 pour des trajets professionnels.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Déclaration d'impôt de S. Sutter SA, exercice 2021

Montants en CHF	Contrôle
Bénéfice net selon compte de résultat	200 000.00
Corrections fiscales	
Imputations (+) / déductions (-)	
Point 1 : Provision de garantie	+50 000.00
Point 2 : Réserve de terrain	
Point 3 : Ducroire	-1000.00
Point 4 : Œuvre d'art	
Point 5 : Part privée véhicule	
Point 6 : Perte 2013	-22 000.00

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Montants en CHF	Contrôle
Corrections fiscales Imputations (+) / déductions (-)	
Point 7 : Évaluation stocks	+20 000.00
Point 8 : Amendes	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

Exercice 4

10 points

Lisez les affirmations des points 4.1 à 4.10 ci-dessous et déterminez si elles sont correctes ou fausses.

Pour les solutions possibles suivantes, cochez l'affirmation correcte dans la colonne de droite correspondante. Cocher aucun champ ou cocher plusieurs champs par exercice partiel ne donne pas de points.

4.1. N° Affirmations

- 1 Les impôts font partie des contributions publiques.
- 2 Les contributions publiques ont une finalité fiscale et ne visent pas à influencer sur les comportements.

Solutions possibles

- L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
- L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
- Les deux affirmations sont correctes.
- Les deux affirmations sont fausses.

Cocher

4.2. N° Affirmations

- 1 Les émoluments et les contributions de remplacement sont des contributions causales, mais pas la charge de préférence.
- 2 Du point de vue de l'État, les impôts sont des recettes qui lui permettent d'exercer ses fonctions.

Solutions possibles

- L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
- L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
- Les deux affirmations sont correctes.
- Les deux affirmations sont fausses.

Cocher

4.3. N° Affirmations

- 1 La Confédération connaît des impôts directs et indirects.
- 2 Les cantons prélèvent aussi des impôts indirects.

Solutions possibles

- L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
- L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
- Les deux affirmations sont correctes.
- Les deux affirmations sont fausses.

Cocher

4.4. N° Affirmations

- 1 En Suisse, la souveraineté fiscale est répartie entre la Confédération et les cantons.
- 2 Un seul type d'impôts est prélevé dans le canton.

Solutions possibles

- L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
- L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
- Les deux affirmations sont correctes.
- Les deux affirmations sont fausses.

Cocher

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

4.5. N° Affirmations

- 1 Le droit d'émission n'est pas un impôt sur les transactions.
- 2 L'impôt sur les véhicules automobiles est un impôt sur les transactions.

Solutions possibles

L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
Les deux affirmations sont correctes.
Les deux affirmations sont fausses.

Cocher

4.6. N° Affirmations

- 1 La Confédération peut prélever les impôts que la Constitution fédérale lui attribue.
- 2 Les cantons peuvent prélever tous les impôts qui ne sont pas réservés à la Confédération.

Solutions possibles

L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
Les deux affirmations sont correctes.
Les deux affirmations sont fausses.

Cocher

4.7. N° Affirmations

- 1 De nouveaux impôts cantonaux ne peuvent pas être introduits par une loi soumise au référendum, mais doivent l'être par des ordonnances du Conseil d'État.
- 2 La taxation et les règles de droit sur lesquelles elle repose ne peuvent pas être contraires aux droits constitutionnels des citoyens.

Solutions possibles

L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
Les deux affirmations sont correctes.
Les deux affirmations sont fausses.

Cocher

4.8. N° Affirmations

- 1 Les conventions de double imposition (conventions internationales) constituent aussi le cadre des impôts cantonaux.
- 2 Chaque entreprise en Suisse acquitte l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital.

Solutions possibles

L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
Les deux affirmations sont correctes.
Les deux affirmations sont fausses.

Cocher

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022

4.9. N° **Affirmations**

- 1 La souveraineté fiscale, les contribuables et la base du calcul de l'impôt font partie des éléments du rapport fiscal.
- 2 Le taux de l'impôt, le sujet fiscal et l'objet fiscal font partie des éléments du rapport fiscal.

Solutions possibles

- L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
- L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
- Les deux affirmations sont correctes.
- Les deux affirmations sont fausses.

Cocher

4.10. N° **Affirmations**

- 1 Les personnes physiques et les personnes morales peuvent être des contribuables.
- 2 Les personnes morales versent l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital au canton.

Solutions possibles

- L'affirmation 1 est correcte, l'affirmation 2 est fausse.
- L'affirmation 1 est fausse, l'affirmation 2 est correcte.
- Les deux affirmations sont correctes.
- Les deux affirmations sont fausses.

Cocher